

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

L'Acoss s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle rédige [la stratégie et le plan d'action à mettre en œuvre](#).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://www.cfe.urssaf.fr/>.

Attention, cette déclaration de conformité est partielle et ne concerne que le téléservice de l'immatriculation des professions libérales.

ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le centre de formalité des entreprises n'est pas en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité [RGAA version 4.1](#). Les non-conformités et les éventuelles dérogations sont énumérées ci-dessous.

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par la société [Empreinte Digitale](#) révèle que :

- 31 % des critères RGAA sont respectés.
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 44 %.

Il est précisé que les tests ont été réalisés sur un échantillon limité, correspondant uniquement au téléservice de l'immatriculation des professions libérales.

CONTENUS INACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformité

Ne sont listées ici que les non-conformités jugées les plus impactantes et présentes en quantités importantes dans les pages de l'échantillon. Sur demande, le résultat complet de l'audit peut être mis à disposition.

- Les images de décoration ne sont pas ignorées
- Les tableaux de présentation ne disposent pas de l'attribut role=presentation
- Les cadres en ligne n'ont pas d'intitulés
- Aucun doctype n'est présent, et le code source n'est pas valide
- Les composants d'interface riche ne respectent pas tous, ou pas complètement, les motifs de conception pour l'accessibilité, concernant le code et le schéma

d'interaction clavier. Dans certains cas, les composants d'interface ne sont pas atteignables au clavier

- Aucune définition de langue n'est présente
- La plupart des contenus ne sont pas structurés sémantiquement, ou alors un détournement en est fait à des fins graphiques
- Le titre de la page est identique sur toutes les pages
- Certains contenus se présentent visuellement sous forme de listes, sans toutefois être structurés comme tels
- Quasiment aucun champ de formulaire ne dispose d'une alternative
- Les champs de formulaire ne sont pas accolés avec le texte qui fait office d'étiquette
- Les messages d'erreur des formulaires ne contiennent pas d'exemples de saisie
- Aucun lien d'accès rapide n'est présent
- Les régions de la page ne sont pas identifiées

Déroghations pour charge disproportionnée

Néant

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Néant

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 9 novembre 2021.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- JavaScript

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées avec les configurations suivantes :

- Firefox et NVDA ;
- Safari et VoiceOver ;
- Firefox et Jaws.

Les outils de vérification du code suivants ont été utilisés afin de vérifier la conformité aux tests du RGAA :

- Colour Contrast Analyser ;
- Extension « Web Developer » ;
- Extension « Assistant RGAA » ;
- Extension « WCAG Contrast checker » ;

- Extension « ARC Toolkit » ;
- Extension « HeadingsMap » ;
- Outils pour développeurs intégrés au navigateur Firefox ;
- Valideur HTML du W3C.

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Page d'accueil : https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/unsecure_index.jsp
2. Étape 1 (PAGE INFORMATIVE) : https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/CFE_Declaration
3. Étape 2 (FORMULAIRE) : https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/CFE_Declaration
4. Popup "pièce justificative" : https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/CFE_Aide?aide=66

DROIT À LA COMPENSATION

Dans l'attente d'une mise en conformité totale, vous pouvez obtenir une version accessible des documents ou des informations qui y seraient contenues en envoyant un courriel à accessibilite@acoss.fr en indiquant le nom du document concerné et/ou les informations que vous souhaiteriez obtenir. Les informations demandées vous seront transmises dans les meilleurs délais.

AMÉLIORATION ET CONTACT

Vous pouvez nous aider à améliorer l'accessibilité du site en nous signalant les problèmes éventuels que vous rencontrez. Pour ce faire, envoyez-nous un courriel à accessibilite@acoss.fr.

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07
- Contacter le Défenseur des droits par téléphone : 09 69 39 00 00